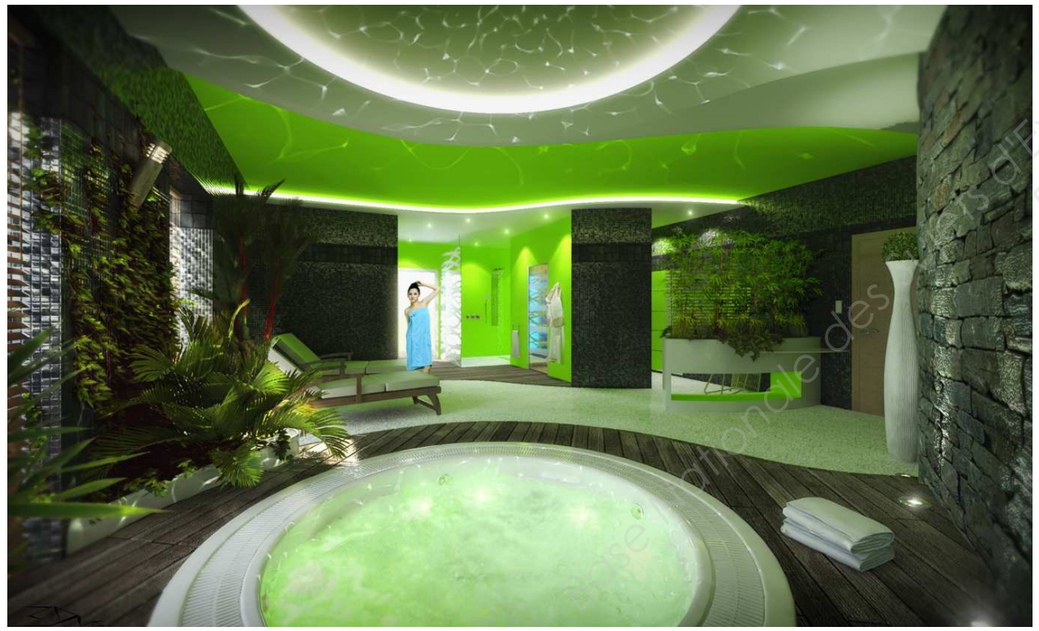
Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Peintre, veuillez visiter :
bppeintre.fr/annales-sujets-et-corriges





SESSION 2017

Brevet Professionnel
PEINTURE REVETEMENTS

ÉPREUVE E1

ÉTUDE, PRÉPARATION ET SUIVI D'UN OUVRAGE

Durée : 4 h 30 – Coefficient : 4

DOSSIER TECHNIQUE

Le dossier de cette épreuve est composé :

- **Du dossier technique : DT 1/18 à DT 18/18**
- **Du dossier réponse : DR 1/14 à DR 14/14**

FOLIOS	DOCUMENTS TECHNIQUES
DT 1/18	Page de garde
DT 2-4/18	Extrait du CCTP
DT 5/18	Plan de niveau
DT 6/18	Tarifs des colles peintures et enduits
DT 7/18	Informations sur les Xylènes
DT 8-13/18	Fiches technique des produits
DT 14-16/18	Extraits du BATIPRIX®
DT 17/18	Extrait du DTU 59.1
DT 18/18	Fiche d'aide : «Tracer un arc»

BP Peinture-Revêtements	Code	Session 2017	DOSSIER TECHNIQUE
Épreuve : E1 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage	Durée : 4 H 30	Coefficient : 4	DT 1/18

Réseau Canopé de l'enseignement professionnel
Réseau national des sujets d'Examens

1 **GÉNÉRALITÉS**

1.1 **Description succincte des travaux :**

Le présent Devis Descriptif a pour objet de décrire l'ensemble des prestations liées à la réalisation des travaux pour l'aménagement d'un ancien logement de fonction en espace forme à la piscine de ROCROI comprenant :
- La fourniture et pose des différents revêtements de sols y compris la préparation des supports existants
- La fourniture et pose des revêtements muraux
- La réalisation des étanchéités sous les revêtements de sol et revêtements muraux
- Tous les ouvrages nécessaires à la réalisation des travaux du présent lot
- Le maintien de la propreté générale du chantier
- L'ensemble des ouvrages nécessaires à la bonne réalisation du projet
- Les nettoyages pour les Opérations Préalables à la Réception
- Les nettoyages pour la livraison et la mise en service des locaux

L'Entrepreneur par le fait même de soumissionner est réputé avoir pris parfaite connaissance des travaux à effectuer, de leur nature ainsi quede leur importance et reconnaît avoir suppléé, par les connaissances professionnelles de sa spécialité, aux détails qui pourraient être omisdans les différentes pièces contractuelles du dossier. Tous les travaux sont inclus quels que soient les méthodes et le matériel nécessaire, ycompris l'évacuation et la mise en décharge.

2. **CONNAISSANCE DES LIEUX :**

2.1. **Connaissance des lieux :**

L'Entrepreneur est réputé avoir pris connaissance des lieux et de toutes les conditions pouvant avoir une influence sur l'exécution, sur laconception des détails, sur la qualité et les prix des ouvrages à réaliser. Cette prise de connaissance concerne notamment les possibilitésd'accès des grues, nacelles, camions ou autres équipements, les possibilités de stockage et d'installation de chantier, et les servitudes quipeuvent y être attachées. L'Entrepreneur ne peut donc arguer d'ignorances quelconques à ce sujet pour prétendre à des suppléments de prixou à des prolongations de délais.

2.1.1 **Documents techniques contractuels**

Les dispositions particulières à chacun des lots sont précisées dans leurs spécifications techniques respectives. Sauf disposition particulièreindiquée dans le présent document, la conception, les calculs, la fabrication en usine, l'exécution sur chantier, la mise en œuvre et le réglagede l'ouvrage, la nature et la qualité des matériaux, la protection de l'ouvrage, la réception et les essais de tout ou partie de l'ouvrage sont,dans leur ensemble, conformes aux normes, règlements, prescriptions techniques et recommandations professionnelles en vigueur.
Pour tous les documents énoncés ci-après, il est retenu la dernière édition publiée à la date des pièces écrites du marché de travaux.

L'Entrepreneur est tenu de signaler à la maîtrise d'œuvre toute contradiction entre les documents cités ci-dessus et le projet (plans, devisdescriptifs, etc...). Les procédés et matériaux non traditionnels, non régis par les documents de référence cités ci-dessus doiventobligatoirement, lorsque ceux-ci sont instruits et prononcés par un groupe spécialisé du CSTB, posséder un Avis Technique ou un ATEX("Appréciation Technique d'Expérimentation" pour les produits récents).

2.1.2 **Liste des D.T.U. applicables au marché (y compris leurs modifications, amendements et erratums) :**

- DTU 26.2 (P14-201) d'avril 2008 : Chapes et dalles à base de liants hydrauliques
- DTU 26.2/52.2 de décembre 2003 : Mise en œuvre de sous-couches isolantes sous chape ou dalle flottantes et sous carrelage
- DTU 44.1 d'août 2012 : Etanchéité des joints de façade par mise en œuvre de mastics
- DTU 52.1 de novembre 2010 : Revêtements de sol scellés
- NF DTU 52.10 de juin 2013 : Mise en œuvre de sous-couches isolantes sous chapes ou dalle flottantes et sous carrelage carrelé
- DTU 52.2 de décembre 2009 : Pose de revêtements céramiques et assimilés. Pierres naturelles
- DTU 55.2 (P65-202) d'octobre 2000 : Revêtements muraux attachés en pierre mince
- DTU 39 (P78-201) d'octobre 2006 et juillet 2012 : Travaux de miroiterie-vitrerie
- FD DTU 39 P4 : Travaux de miroiterie-vitrerie, mémento de calcul des épaisseurs de vitrages
- FD DTU 39 P5 : Travaux de miroiterie-vitrerie, mémento sécurité
- DTU 59.1 de juin 2013 : Revêtements de peinture en feuil mince, demi-épais, ou épais
- DTU 59.2 (P74-202) de mai 1993 et amendement de juillet et octobre 2000: Revêtements plastiques épais sur béton et enduits à base deliants hydrauliques
- DTU 59.3 (P74-203) de mai 1993 et amendement d'octobre 2000 : Peinture de sols
- DTU 59.4 (P74-204/P74-205) de février et mars 2008 : Mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux
- NF DTU 59.5 de janvier 2012 : Exécution des peintures intumescentes sur structures métalliques

2.2. **PEINTURES - REVÊTEMENTS MURAUX**

2.2.1 **Préparation des supports**
Les prix de ces préparations sont inclus dans les prix des prestations de peinture ou de papier
Sur les murs existants: Dépose des revêtements existants
Reprise des trous ou défauts d'aspect à l'enduit à l'eau
Egrenage des murs
Sur les murs ou cloison placo : reprise des enduits de bandes et égrenage
Application d'une peinture d'impression
Sur les supports béton cellulaire : Enduisage à l'enduit gras
Ponçage soigné et égrenage
***Localisation** : Préparation de l'ensemble des supports*

2.2.2 **Peinture finition semi brillante en plafond**
Après préparation des supports; application de 2 couches de peinture acrylique de type SOYTEX
Teinte au choix de l'architecte
Joint acrylique en périphérie des menuiseries
Finition semi brillante
***Localisation** : Habillages en plafonds à peindre. Plafond du hammam*

2.2.3. **Toile de verre murale peinte**
Ponçage et dépoussiérage des supports après préparation
Fourniture et pose d'une toile de verre à peindre, de la gamme SKINGLASS 190g/m2 de la Seigneurie
Mise en place de 2 couches de peinture acrylique finition satinée teinte au choix du maître d'ouvrage
Rechampi soigné sur plinthe
Joint acrylique sur les huisseries
***Localisation** : Murs du bureau, du dégagement du personnel*

2.2.4. **Pierre reconstituée collée**
Fourniture et pose de parements en pierres reconstituées allégées
Les éléments de grandes dimensions seront réalisés à partir de poudre de pierre naturelles et de résines moulées
La structure alvéolée teintée dans la masse permettra l'obtention d'un produit allégé
Les plaques de parement seront posées à la colle suivant prescription du fournisseur
Les murs seront préalablement traités par un primaire d'accrochage
Les éléments seront posés en panachant plusieurs paquets pour donner un effet naturel du parement fini
Les joints seront traités suivant les prescriptions du fournisseur
Les pièces d'angles et les pièces de finitions spéciales seront employées pour une finition parfaite de l'ensemble
Toutes les coupes seront réalisées soigneusement
En finition, dépoussiérage complète et application d'une protection de surface fournie par le fabricant pour la protection hydrofuge et anti poussière
***Localisation** : Sur le pan de mur de l'espace détente côté bureau et WC PMR*

2.2.5 **Peinture sur boiseries**
Après ponçage, rebouchage et impression des boiseries neuves :
Lessivage, ponçage et rebouchage
Application de 2 couches de microporeuse pour boiseries teinte au choix du maître d'ouvrage
Finition lisse satinée
***Localisation** : Ensemble des ouvrages menuisés : blocs portes, tablettes, habillages, plinthes, façades de gaines, façades et bâtis des placards, trappes, lisses medium ...) prévus au lot menuiseries intérieures*

2.2.6 **Peinture canalisations**
Préparation des supports adaptée à la nature des canalisations
Impression et primaire
Peinture finition lissée satinée adaptée à la nature des supports
***Localisation** : Ensemble des canalisations apparentes de toute nature sur le programme*

2.2.7 **Film pour intimité sur vitrages**
Fourniture et pose de film d'aspect verre dépoli blanc sur les vitrages.
Film en polyester adhésif 36 microns
Transmission de la luminosité de 69%
Transmission des UV 2%
Pose sur la face intérieure des baies
Positionnement suivant prescriptions du fournisseur (application avec eau savonneuse et marouflage soigné)
L'ensemble sera réalisé soigneusement et sans bullage résiduel
***Localisation** : A appliquer sur les baies extérieures de la zone*

2.2.8 **Nettoyage OPR (Opération Préalable à Réception)**
Avant l'exécution des OPR, il sera demandé à l'entreprise de procéder à un nettoyage des différents locaux, sols, murs, équipements permettant d'effectuer ces opérations dans les meilleures conditions possibles
***Localisation** : Nettoyage préparatoire pour OPR*

2.2.9 **Nettoyage de livraison**
L'entreprise réalisera un nettoyage soigné de l'ensemble des locaux
Les produits employés seront adaptés à la nature des matériaux
Ces travaux comprennent le nettoyage des sols, des murs, des baies extérieures compris vitrages, des mobiliers intérieurs, desmenuiseries intérieures compris vitrages, des équipements intérieurs de toute nature, des sanitaires et de leurs accessoires
Après nettoyage, le maître d'ouvrage devra être en mesure d'aménager dans les locaux et de les mettre en exploitation sans autreintervention
L'entrepreneur procédera au nettoyage extérieur des abords immédiats des bâtiments et procédera à l'évacuation des gravois propre àson intervention
Ce nettoyage devra permettre l'emménagement immédiat dans les locaux
***Localisation** : Nettoyage complet des locaux et abords périphérique pour livraison définitive du programme*

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

1.2.5 **MENUISERIES INTÉRIEURES**

1.2.5.1 **BLOCS PORTES**

1.2.5.1.1 **Bloc porte à âme pleine**
Fourniture et pose de bloc porte à âme pleine.
Les ouvrants recevront un panneau fibres durs prépeint
Bâtis bois exotique pour mise en place dans cloisons d'épaisseur variable
Habillage périphérique des bâtis par un champlat sapin à peindre au 2 faces
3 Paumelles vissées en acier
Serrure à mortaiser
Tierce bloqué par peine haut et bas
Largeur suivant plans
Les huisseries seront d'épaisseur suffisante pour permettre le recouvrement des cloisons
***Localisation** : Porte des sanitaires personnels*
Porte du bureau
Porte des toilettes PMR

1.2.5.1.2 **Bloc porte verre sablé**
Fourniture et pose de bloc porte à ouvrant en verre sablé
Bâtis bois exotique pour mise en place dans cloisons d'épaisseur variable
Habillage périphérique des bâtis par un champlat sapin à peindre au 2 faces
4 charnières pinces en acier vissées en acier
Serrure en applique en acier galvanisé à cylindre européen
Ouvrant en verre securit, toutes arrêtes adoucies, finition sablée
Joint en feuillure sur les bâtis
Largeur suivant plans
Les huisseries seront d'épaisseur suffisante pour permettre le recouvrement des cloisons
***Localisation** : Porte entre le dégagement personnel et le dégagement vestiaires public*
Porte entre l'espace détente et le dégagement vestiaires public

1.2.5.1.3 **Béquille**
Fourniture et pose de béquilles de portes en inox de type stainless line EST 41 de NORMBAU avec rosas de propreté
Réservation pour serrure et cylindre suivant équipement de la porte
***Localisation** : Pour l'ensemble des portes intérieures*

1.2.6. **FAUX PLAFONDS**
1.2.4.5.1. **Ossature primaire**
Réalisation d'ossature primaire pour les faux plafonds comprenant
Fourniture et pose des rails périphériques de type R Prim de PLACOPLATRE ou similaire
Fourniture et pose des rails intermédiaires type PSTL de PLACOPLATRE ou similaire de dimensions adaptées aux plafonds et auxportées à reprendre
Fourniture et pose des entretoises PSTL de PLACOPLATRE ou similaire
L'ensemble des profilés employés seront des profilés en acier galvanisé Z 275
Les faux plafonds seront portés par les éléments de charpente en place et par les murs périphériques
***Localisation :** Suivant besoins rencontrés*

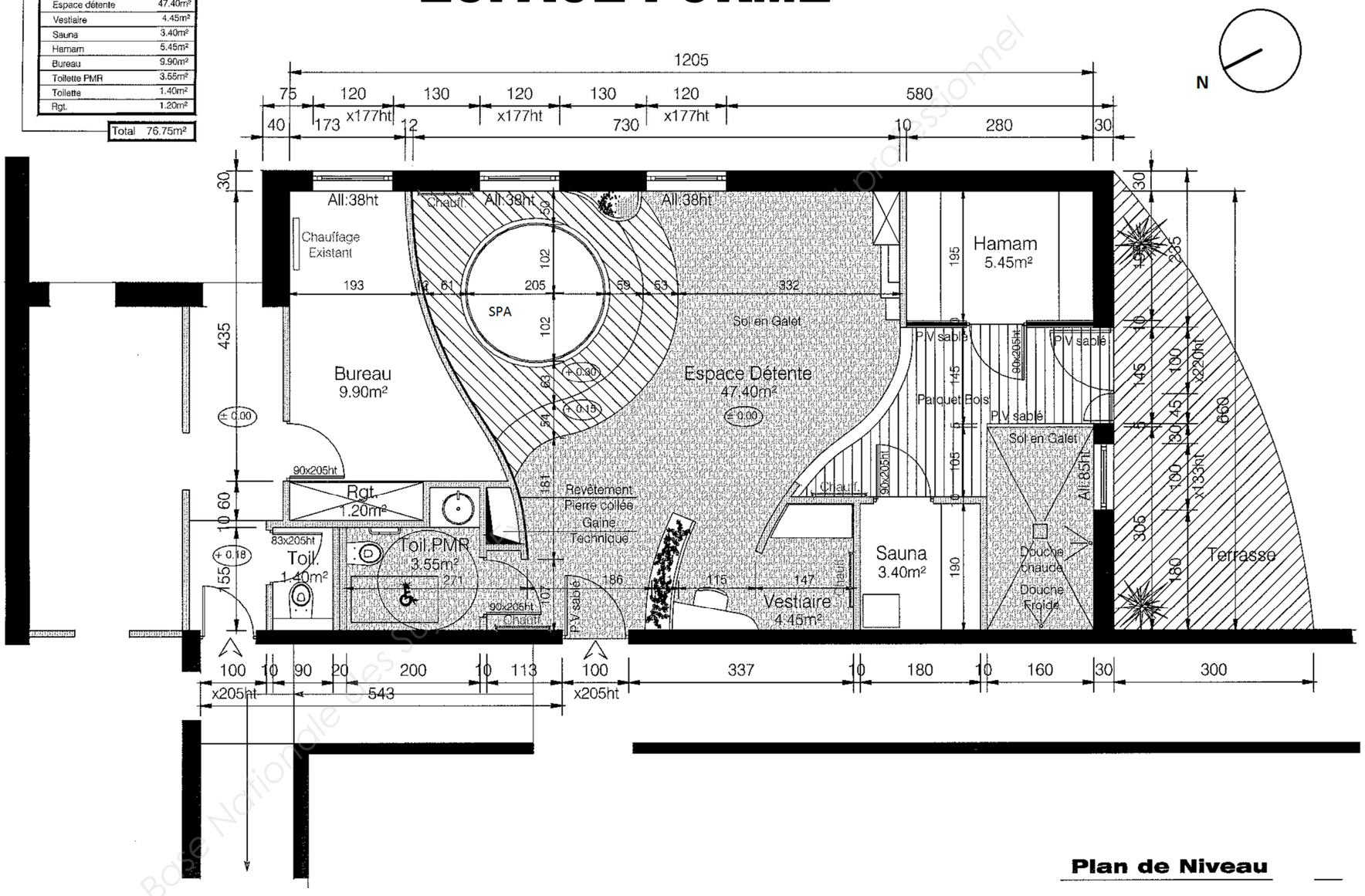
1.2.4.5.2 **Faux plafond en dalles 600/600 type AQUACOSMOS**
Fourniture et pose d'un faux plafond constitué de :
Dalle en laine minérale bio soluble de densité 330 kg/m3 environ, classés M0 de type panneaux de dimensions 600/600 et ep 15mm
Pose sur ossatures métalliques apparentes en profil T laqué blanc de largeur 24 mm
Dalle avec bords droit
Compris tous accessoires nécessaires à une parfaite finition (profils de rive, cornières, etc. ...)
Prévoir 2 teintes en calepinage des faux plafonds : base en blanc et 30% de couleur de base
Classement au feuA2-s1, d0 selon la norme EN 13501-1
Réflexion de la lumière env. 84 (ISO 7724-2, ISO 7724-3)
Isolation acoustique linéaire de 31 dB à 49 dB
Facteur d'isolation acoustique aw = 0,65
Eléments adaptés aux pièces humides
***Localisation :**Dans le WC du personnel*

1.2.4.5.3 **Faux plafond en dalles 600/600 type FOCUS A**
Fourniture et pose de plafonds suspendus
Le plafond sera de type : FOCUS A de ECOPHON
Dimensions des dalles : 600 x 600 mm
Epaisseur minimum : 20 mm.
Type de bords : droits
La face apparente sera pourvue d'un voile de verre coloré et Structuré.
Réaction au feu : A2-S1-D0
Coef Alpha W : 0.95
Système d'installation : Joint creux, teinte assortis au plafond
Cornière de rive : Profil joint creux teinte assorti au plafond
***Localisation :** Dans le bureau. Dans le dégagement d'accès au bureau*

Base Nationale des Sujets d'Examen de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

ESPACE FORME

Tableau de Surfaces	
Espace détente	47.40m²
Vestiaire	4.45m²
Sauna	3.40m²
Hamam	5.45m²
Bureau	9.90m²
Toilette PMR	3.55m²
Toilette	1.40m²
Rgt.	1.20m²
Total	76.75m²



Plan de Niveau

Base Nationale des Sujets d'examen professionnel

BP Peinture-Revêtements	Code	Session 2017	DOSSIER TECHNIQUE
Épreuve : E1 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage	Durée : 4 H 30	Coefficient : 4	DT 5/18

TARIFS COLLES & PEINTURES

CLIMCOL M



RÉFÉRENCE	CARACTÉRISTIQUES	PRIX € HT/KG	PRIX € HT/COND.
TPLP CL IMM6	Seau 5 kg	**4,56**	**27,33**
COLL GS MU20	Seau 20 kg	**3,03**	**60,60**

CLIMCOL S



RÉFÉRENCE	CARACTÉRISTIQUES	PRIX € HT/KG	PRIX € HT/COND.
TPLP CL IMM6	Seau 6 kg	**4,56**	**27,33**
COLL GS MU20	Seau 20 kg	**3,03**	**60,60**

EXPRIM



CONDT.	PRIX € HT/L	PRIX € HT/COND.	PRIX € IND. M²/C
5 L	**24,05**	**120,25**	**2,00**
15 L	**22,05**	**330,75**	**1,84**

EVOLUTEX SATIN



CONDT.	PRIX € HT/L	PRIX € HT/COND.	PRIX € IND. M²/C
5 L	**19,79**	**98,95**	**1,88**
15 L	**17,67**	**265,05**	**1,68**

MAOLINE



CONDT.	PRIX € HT/L	PRIX € HT/COND.	PRIX € IND. M²/C
1 L	**16,62**	**16,62**	**1,51**
5 L	**14,84**	**74,20**	**1,35**
15 L	**13,12**	**196,80**	**1,20**

TARIFS ENDUITS

TOUPRET LE REBOUCHEUR



RÉFÉRENCE	CARACTÉRISTIQUES	PRIX € HT/KG	PRIX € HT/COND.
TOUP 18 0181	Etuis 1 kg	**5,02**	**5,02**
4005 68 3000	Sac 5 kg	**3,49**	**17,43**
4005 68 4000	Sac 15 kg	**3,14**	**47,08**
4005 68 5000	Sac 25 kg	**2,88**	**72,08**

TOUPRET CACHET BLEU NFE



RÉFÉRENCE	CARACTÉRISTIQUES	PRIX € HT/KG	PRIX € HT/COND.
TOUP CB N805	Sac 5 kg	**3,41**	**17,06**
TOUP CB N815	Sac 15 kg	**2,90**	**43,49**
TOUP CB N825	Sac 25 kg	**2,47**	**61,84**

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

BP Peinture-Revêtements	Code	Session 2017	DOSSIER TECHNIQUE
Épreuve : E1 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage	**Durée : 4 H 30**	**Coefficient : 4**	**DT 6/18**

XYLENES

DONNÉES GÉNÉRALES

Les xylènes sont des liquides incolores, stables, insolubles dans l'eau, qui réagissent vivement avec des oxydants forts. Ils se mélangent à la plupart des solvants organiques et constituent une matière première en synthèse organique.
Les secteurs les plus touchés par les xylènes :

- Les secteurs fabriquant des peintures, des vernis, des colles et des encres d'imprimeries
- Les secteurs préparant les insecticides et les matières colorantes
- Le secteur du caoutchouc
- L'industrie pharmaceutique
- L'industrie pétrolière (carburants et solvants pétroliers)

LES RISQUES

Sensation de brûlure, irritation des yeux, toux, fièvre, pneumopathie, céphalées, asthénie, sensation de vertiges, confusions, nausées, troubles mémoire/concentration, insomnies, irritations, incendie, explosion.

Risques aigus (exposition brève)

- Sensation de brûlure, irritation des yeux : par contactavec les xylènes
- Toux, fièvre, pneumopathie, céphalées, asthénie, sensation de vertiges, confusions, nausées : par inhalationdes xylènes
- Douleurs abdominales, nausées, vomissements, diarrhées, trouble de la conscience (voire coma) : par ingestiondes xylènes

Risques chroniques (exposition prolongée)

- Troubles de la mémoire et de la concentration,
- Insomnies, diminution de la performance intellectuelle
- Dermatose d'irritation chronique ; liée à l'action desséchante et dégraissante des xylènes sur la peau

Autres risques § Incendie et explosion : liés au caractère inflammable des xylènes et la capacité des vapeurs de former des atmosphères explosives.

LES MOYENS DE PRÉVENTION

Fiche de données de sécurité, vase clos, aspiration, ventilation générale, équipement de protection individuelle, local frais/ventilé, disposition ATEX.

- Vérifier et prendre connaissance de l'étiquetage et de la fiche de données de sécurité du produit (notamment sur les précautions d'emploi et de stockage)
- Manipuler en vase clos, à défaut :
- Mettre en place des aspirations pour capter les émissions à leur source
- Mettre en place une ventilation générale des locaux sans recyclage de l'air
- Se munir d'équipements de protection individuelle systématiquement lors de la manipulation du produit : vêtements de protection, lunettes de sécurité, gants (polyalcool vinylique)
- Informer les salariés sur les risques encourus et les moyens de s'en prémunir (en cas de contact, rincer à grande eau)
- Stocker le produit dans un local frais et ventilé sous rétention, à l'abri de la chaleur et à l'écart des produits oxydants
- Stocker dans des récipients en acier ou en aluminium
- Les installations électriques (éclairage, local…) doivent être adaptées aux dispositions ATEX (Atmosphère Explosive)

SOURCES RÉGLEMENTAIRES

Classement et étiquetage :
Il est classé nocif par inhalation et contact avec la peau.
Valeur limite à ne pas dépasser
En France : VME égale à 100 PPM ou 435 mg/ m3.
VLE égale à 150 PPM ou 650 mg/ m3.
Tableaux de maladie professionnelle
Tableaux n° 4 bis des maladies professionnelles.
Dispositions particulières

- **Les dispositions générales sur l'aération/assainissement des locaux de travail. :** Article R. 4221-1 et suivants
- **La prévention du risque chimique** : Article R. 4412-1 et suivants
- **Conception des lieux de travail en matière de prévention des explosions** : Articles R. 4216-31 et R. 4227-42 à R. 4227-54

Source : *http://www.travailler-mieux.gouv.fr/Xylenes.html*

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

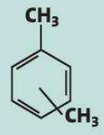
Institut National de Recherche et de Sécurité

édition 2009 (*)

FICHE TOXICOLOGIQUE — FT 77

Xylènes

Fiche établie par les services techniques et médicaux de l'INRS



C_8H_{10}

o-Xylène
CAS n° 95-47-6
CE (EINECS) n° 202-422-2
Index n° 601-022-00-9
Synonyme : 1,2-Diméthylbenzène

m-Xylène
CAS n° 108-38-3
CE (EINECS) n° 203-576-3
Index n° 601-022-00-9
Synonyme : 1,3-Diméthylbenzène

p-Xylène
CAS n° 106-42-3
CE (EINECS) n° 203-396-5
Index n° 601-022-00-9
Synonyme : 1,4-Diméthylbenzène

Xylène (mélange d'isomères)
CAS n° 1330-20-7
CE (EINECS) n° 215-535-7
Index n° 601-022-00-9
Synonyme : Diméthylbenzène

CARACTÉRISTIQUES

Le xylène technique contient des pourcentages variables d'isomères et d'éthylbenzène. Le m-xylène est toujours le constituant principal.

UTILISATION [1 à 3]

Le xylène technique est un solvant très utilisé dans les industries suivantes :
– fabrication de peintures, vernis, colles et encres d'imprimerie ;
– préparation d'insecticides et de matières colorantes ;
– industrie du caoutchouc ;
– industrie des produits pharmaceutiques.

Les isomères interviennent en synthèse organique pour la fabrication de l'anhydride phtalique (o-xylène), de l'acide isophtalique (m-xylène), de l'acide téréphtalique (p-xylène).

Par ailleurs, les xylènes sont des constituants de certains carburants et solvants pétroliers.



Selon la directive 67/548/CE.



Selon le règlement CE n° 1272/2008.

(*) Mise à jour partielle de l'édition 2004.

BP Peinture-Revêtements	Code	Session 2017	DOSSIER TECHNIQUE
Épreuve : E1 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage	Durée : 4 H 30	Coefficient : 4	DT 7/18

COLLES• MASTIC

ClimcolM



ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR
A+
A+ A B C

Colle en émulsion vinylique prête à l'emploi, spécialement adaptée pour la pose de revêtements muraux et toiles de verre à peindre.

Destination

- Revêtements muraux textiles sur envers papier, textile ou non tissé
- Fils à fils ou fils collés sur envers papier ou non tissé
- Textiles ou aiguilletés avec ou sans support papier
- Toiles de verre à peindre
- Revêtements floqués sur papier
- PVC sur envers papiers
- Tissus enduits vinyles légers
- Polystyrène expansé mince en rouleau de 2 à 5 mm d'épaisseur

Avantages

- Colle prête à l'emploi
- Texture gel, ne coule pas
- Encollage facile et rapide, application au rouleau sans projection
- Excellente glisse, permet d'ajuster facilement les lés
- Affichage immédiat possible
- Temps ouvert long (20 minutes environ)
- Pouvoir piégeant (TACK) élevé, tenue immédiate du revêtement
- Forte cohésion finale
- Colle protégée contre la moisissure
- Classe A+ (très faibles émissions de COV)

Caractéristiques techniques

Composition :Colle en dispersion aqueuse à base de résines vinyliques
Aspect : Pâte de couleur blanche, onctueuse, thixotrope
Temps de gommage* : 0 à 5 minutes
Temps ouvert* : 20 minutes
Prise définitive* : 24 à 48 heures

* Les critères de temps de gommage, temps ouvert et prise définitive du collage, sont fonction de la température, de l'humidité ambiante, de la quantité de colle déposée et de la porosité des supports.

Conditionnement	Gencod	Référence
Seau 5 kg	3479271040003	TPLP CL IMM5
Seau 20 kg	3479273000289	COLL GS MU20

Supports admissibles :

- Plâtre et dérivés, plaques de plâtre cartonnées
- Supports anciens convenablement préparés
- Enduits du peintre, enduits de lissage muraux
- Panneaux de particules et bois préalablement imprimés avec un primaire adapté. Sur panneaux ignifuges ou hydrofuges, utiliser un primaire solvanté.

Préparation des fonds :

Le D.T.U. 59.4 «Mise en oeuvre des papiers peints et des revêtements muraux» définit les règles professionnelles de préparation des fonds. Il appartient à l'applicateur de veiller au respect de ces règles, car il engage sa responsabilité. Le D.T.U. 59.4 indique les degrés d'humidité maximum admis :

- Support base plâtre : 5%
- Bois et dérivés : 12 % ± 2 %

Le fond doit être plan, sain, sec en permanence (non exposé à des remontées d'humidité), propre, solide, dégraissé et dépoussiéré, de porosité normale.

Fonds absorbants :

- Reboucher les trous ou fissures.
- Fixer les fonds friables, farineux, avec l'un de nos primaires adaptés.
- Imprimer les plaques de plâtre à parements cartonnés (Placoplâtre®) avec un primaire adapté.

Proscrire les impressions riches, nourrissantes ou les mélanges du type «restes de peintures», susceptibles de bloquer les fonds.

Anciens fonds peints :

Eliminer les peintures écaillées ou mal-adhérentes. Dépolir les peintures anciennes ou brillantes par un lessivage alcalin, puis rincer.
Poncer jusqu'à l'obtention d'un fond normalement absorbant nécessaire à l'accrochage normal de la colle, éliminer les poussières dues au ponçage.

Encollage :

Utiliser la colle telle quelle sans adjonction d'eau.
Encoller suffisamment et régulièrement le support sur une surface légèrement supérieure à un lé, au moyen d'un rouleau à poil moyen ou d'une spatule finement dentelée modèle N°0, à raison de 180 à 220 g/m².

Affichage :

Appliquer le revêtement dans la colle fraîche, après avoir pris soin de vérifier l'aplomb. Les autres lés seront positionnés bord à bord, ou par recouvrement selon les conseils du fabricant et l'ordre établi lors de la coupe.

Marouflage :

Maroufler soigneusement dans le sens vertical, puis du centre vers les bords, avec une spatule plastique.

Anciens fonds peints :

Les arasements au ras du plafond et des plinthes seront effectués à l'aide d'un cutter à lame fine, guidé par un couteau à enduire. Les tâches ou projections accidentelles de colle fraîche sur le revêtement seront éliminées immédiatement à l'aide d'une pointe de couteau, suivi d'un passage d'une éponge humide et propre (ne pas frotter).

Nettoyage :

Mains, taches et outils se nettoient facilement à l'eau froide.

Consommation :

Environ 180 à 220 g/ m².

Conservation :

1 an en emballage d'origine, non ouvert, conservé entre + 10° C et + 25°C. CRAINT LE GEL.

Les indications portées sur cette fiche technique, sont basées sur des essais précis effectués en laboratoire, sur notre expérience de la mise en oeuvre sur chantier.
Devant la diversité des matériaux et des méthodes de travail, elles ne peuvent constituer que des recommandations. L'utilisateur doit adapter son travail aux conditions du chantier. En cas de doute, nous conseillons de procéder à des essais, ou de nous consulter. De ce fait, nous ne pouvons engager notre responsabilité, même vis à vis de tiers. Nous garantissons que ce produit est livré dans une qualité suivie, conforme à nos spécifications.

Base Nationale des Sujets d'Examen professionnel
Réseau Canopé

BP Peinture-Revêtements	Code	Session 2017	DOSSIER TECHNIQUE
Épreuve : E1 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage	Durée : 4 H 30	Coefficient : 4	DT 8/18

COLLES• MASTIC

ClimcolS



ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR A+ A+ A B C

EC1

• Colle sol acrylique polyvalente sans solvant (très faible émission de COV), spécialement adaptée pour la pose de revêtements de sols.

Destination

- P.V.C multicouches (dalles ou lés)
- P.V.C sur liège
- Vinyles Expansés Reliefs (V.E.R)
- Dalles semi-flexibles
- Aiguilletés avec ou sans envers
- Moquettes sur mousse
- Moquettes à envers non tissés, feutre
- Moquettes dossiers synthétiques (Action Bac®)
- Coco, Sisal et jonc de mer à envers latexés

Avantages

- Polyvalente : un seul produit pour les poses des PVC, moquettes, fibres naturelles et dalles semi-flexibles
- Temps de travail long
- Sans solvant
- Classe A+ (très faible émission de COV)
- Grand confort d'application, idéale pour le poseur
- Film de colle très résistant, cohésion élevée
- Résiste aux sièges à roulettes
- Convient sur sol chauffant et plancher rayonnant électrique

Caractéristiques techniques

Couleur : crème
Temps de gommage* : 5 à 10 minutes environ
Temps ouvert* : 30 à 40 mn
Ouverture au trafic* : 24 heures environ
Prise définitive* : 48 heures environ
Température d'utilisation : + 10 à + 30°C
Craint le gel. Réversible jusqu'à - 5 °C.

*Données pour 23° C, 55% HR, sur supports normalement absorbants. **Conditionnement**	**Gencod**	**Référence**
Seau 6 kg	3479271040010	TPLP CL IMS6
Seau 20 kg	3549210002437	4005 00 7000

Supports de base :

- Bétons surfacés à parement soigné
- Chapes base ciment (incorporées ou rapportées)
- Chapes anhydrite (1). (cf. Avis Technique)
- Anciens carrelages, anciens parquets convenablement ragréés
- Panneaux de particules ou contreplaqués (CTB-X ou CTB-H) (1)

(1) Appliquer un primaire approprié

Préparation des supports :

Ils doivent être résistants, sains, secs, propres, dépoussiérés, plans et exempts de produits gras.
Le support doit être conforme aux règles professionnelles DTU ou CPT (Cahiers des Prescriptions Techniques).
Les dalles béton ou chapes ciment doivent être préparées avec un enduit de lissage.
Si le support ne présente pas le taux d'humidité requis, traiter le support avec une barrière anti-remontées d'humidité.

Application de la colle :

Avec la spatule appropriée, appliquer la colle sur le support en simple encollage. Choix de la spatule crantée selon le référentiel TKB-6 :

- Pour tous revêtements à envers lisses (P.V.C en dalles et lés, V.E.R, mousses) : spatule n°1-A2 : dépose 250 à 300 g/m² environ.
- Pour tous revêtements à envers rugueux : spatule 2-B1 : dépose 300 à 350 g/m² environ.
- Pour tous revêtements fibres naturelles à envers latexés : spatule 3-B2 : dépose 350 à 400 g/m² environ.

Les critères de temps de gommage et de temps ouvert dépendent de la température, de l'hygrométrie ambiante, de la porosité du support, de la rugosité des matériaux et de la quantité de colle déposée.

Marouflage :

Soigneux sur toute la surface (avec un rouleau lourd, pour certains revêtements de sols) pour bien écraser les sillons de colle et faire transférer la colle sur l'envers du revêtement.

Joints et arasements :

Doivent être réalisés conformément aux notices de pose du fabricant et aux règles de l'art. La soudure des joints de revêtements de sols PVC s'effectuera 24 heures après la pose.

Remarques diverses :

Lors d'une pose sur sols chauffants, ceux-ci doivent être conformes au DTU en vigueur (DTU 65.14) et aux cahiers des prescriptions techniques. Dans tous les cas, respecter le délai de séchage du support.

Nettoyage :

Nettoyage des taches fraîches et des outils à l'eau. **Consommation :** 250 à 400 g/m².

Conservation :

18 mois en emballage d'origine, non ouvert, conservé entre + 10 °C et + 30 °C.
CRAINT LE GEL. Bien refermer les récipients après emploi.

Les indications portées sur cette fiche technique, sont basées sur des essais précis effectués en laboratoire, sur notre expérience de la mise en oeuvre sur chantier.
Devant la diversité des matériaux et des méthodes de travail, elles ne peuvent constituer que des recommandations. L'utilisateur doit adapter son travail aux conditions du chantier. En cas de doute, nous conseillons de procéder à des essais, ou de nous consulter. De ce fait, nous ne pouvons engager notre responsabilité, même vis à vis de tiers. Nous garantissons que ce produit est livré dans une qualité suivie, conforme à nos spécifications.

Réseau CANOPE Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

BP Peinture-Revêtements	Code	Session 2017	DOSSIER TECHNIQUE
Épreuve : E1 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage	Durée : 4 H 30	Coefficient : 4	DT 9/18

EXPRIM

Janvier 2015

Définition

- Peinture multicouches pour bois aux résines acryliques en dispersion aqueuse.

Destination

- INTERIEUR/EXTERIEUR NEUF/ENTRETIEN
- Protection et décoration des menuiseries en impression et/ou finition.

Propriétés

- Très bonne résistance aux intempéries.
- Microporeux, laisse respirer le support.
- S'applique facilement.
- Très bonne accroche.
- Ne jaunit pas.
- Reste souple.
- Sans odeur de solvant.

Satiné mat | Brosse | Rouleau | Pistolet

Données Environnementales et Sanitaires

Label Environnemental	Non concerné
Emissions dans l'Air Intérieur (selon ISO 16 000)	Pas de composés CMR classes 1 et 2 (selon arrêté du 30/04/2009)
Teneur en COV (selon Directive 2004-42/CE)	Valeur limite UE pour ce produit (cat A/d) : 130 g/l Ce produit contient au maximum128 g/l COV Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants éventuels
Production	Toutes nos usines Françaises sont certifiées ISO 14 001 Nos points de distribution sont à moins de 800 km de vos chantiers
Certification Construction	EXPRIM est éligible aux certifications **LEAD, HQE, BREAM®**
Fiche de Données de Sécurité	Consulter la FDS sur : **- www.quickfds.fr** **- www.seigneurie.com**
Fiche de Données Environnementales et Sanitaires	Consulter la FDES sur : **- www.inies.com** **- www.seigneurie.com**
Déclaration Environnementale	Consultable sur : **www.declaration.environnementale.gouv.fr**

Caractéristiques générales

Aspect en pot
Peinture liquide.

Aspect du feuil sec
Satiné mat.

Teintes
- En stock : blanc.
- Teintes pastel et teintes vives du nuancier Chromatic®.

Masse volumique
(En blanc : en kg/dm^3)
- 1,35 ± 0,05 (norme EUR PL 004)

Extrait sec
(En blanc)
En poids (norme EUR PL 005) : 55 ± 2 %.
En volume (théorique) : 39 ± 2 %.

Temps de séchage
(à 23 °C - 50 % HR)
- Sec : 3 heures.
- Redoublable : 8 heures.

Rendement
10 à 14 m^2/litre.

Brillant spéculaire
13 % ± 2 % sous 60° d'angle.

Conditionnement
5 litres et 15 litres.

Conservation
- 18 mois en emballage d'origine non entamé.
- Conserver à l'abri du gel.

Seigneurie PEINTURES & REVETEMENTS

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

Mise en œuvre

Janvier 2015

Processus

	INTERIEUR	EXTERIEUR (1)
1re couche	EXPRIM dilué de 5 à 10 % d'eau	EXPRIM dilué de 5 à 10 % d'eau
2e couche	EXPRIM ou TEXWOOD ÉVOLUTION ou NÉOSTAR ou PANTOR ÉVOLUTION ou SOYDOR ÉVOLUTION	EXPRIM ou TEXWOOD ÉVOLUTION ou NÉOSTAR ou PANTOR ÉVOLUTION ou PRIMWOOD BATIMENT EVOLUTION
3e couche	EXPRIM ou TEXWOOD ÉVOLUTION ou NÉOSTAR ou PANTOR ÉVOLUTION ou SOYDOR ÉVOLUTION ou PREMIOR	EXPRIM ou TEXWOOD ÉVOLUTION ou NÉOSTAR ou PANTOR ÉVOLUTION ou PRIMWOOD BATIMENT EVOLUTION

(1) *En extérieur, appliquer une couche supplémentaire de finition sur les surfaces inclinées à moins de 45° par rapport à l'horizontale.*
Se reporter aux fiches techniques correspondantes.

Supports et fonds, préparation

Supports
- Bois de menuiserie de nature et qualité conformes à la norme NF DTU 59.1, neufs ou anciens recouverts d'anciennes lasures, peintures en bon état.

- Une reconnaissance préalable est nécessaire pour déterminer la nature des préparations et la compatibilité avec les produits d'imprégnation fongicide ou les anciennes peintures (essais d'adhérence par quadrillages nécessaires, décapage total obligatoire en cas de résultats négatifs).

Travaux préparatoires
- Conformes à la norme NF DTU 59.1.
- Nettoyage, ponçage, époussetage soigné. Le cas échéant, décapage total des anciennes peintures et vernis.
- Dégraissage au xylène de tous les bois tropicaux et résineux.
- Dégraissage au diluant Epoxy n°1 de l'Iroko.

Applications

Matériel d'application
- Brosse spécial acrylique, rouleau microfibres 10 mm.
- Pistolet.

Dilution
- En impression : dilution de 5 à 10% d'eau.
- En finition : prêt à l'emploi.

Mode d'application
- Appliquer de préférence la 1ère couche à la brosse.
- Casser les arêtes vives et enrober complètement le bois avec le système de peinture.

Nettoyage du matériel
A l'eau ou au solvant si le produit a séché.

Précautions d'emploi
- Conditions d'application conformes à la norme NF DTU 59.1. En intérieur, appliquer au dessus de 8° C. En extérieur, appliquer entre 5° C et 35° C et ne pas appliquer par temps de gel ou d'averse menaçante.
- Ne pas appliquer en présence d'exsudations (résines, sèves). En cas de présence de tanin, appliquer PRIMWOOD BATIMENT EVOLUTION.
- Les fendillements, les défauts d'assemblages, les dégradations ponctuelles pourront être repris à l'aide de mastics spécifiques pour bois (en intérieur).
- En extérieur, les teintes de coefficient d'absorption solaire supérieur à 0,7 (teintes soutenues) sont déconseillées sur surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques.

Caractéristiques réglementaires

Classification AFNOR
NF T 36005 : Famille I - Classe 7b2

Hygiène et sécurité
- Produit en phase aqueuse, non soumis à étiquetage.

« La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

PPG AC - France
Immeuble Les Fontaines, 10, rue Henri-Sainte-Claire-Deville, 92565 Rueil-Malmaison Cedex
Tél. : 01 57 61 00 00 - Fax : 01 57 61 06 10
seigneurie.com

BP Peinture-Revêtements	Code	Session 2017	DOSSIER TECHNIQUE
Épreuve : E1 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage	**Durée : 4 H 30**	**Coefficient : 4**	**DT 10/18**

ÉVOLUTEX SATIN

Mai 2015

Définition

- Peinture satinée à base de résines alkydes en émulsion et acryliques.

Destination

- INTERIEUR
  NEUF/ENTRETIEN
- Peinture de finition pour la décoration intérieure en surfaces verticales et plafonds.
- S'applique directement sur toile de verre.
- Etat de finition A.

Propriétés

- Bénéficie du label NF Environnement.
- Temps ouvert suffisamment long pour une application facile.
- Excellent rendement.
- Bon pouvoir opacifiant.
- Garnissant.
- Protection du film de peinture contre le développement des moisissures.

Satiné | Brosse | Rouleau | Pistolet

ABSOLU SYSTEM

Données Environnementales et Sanitaires

Label Environnemental	
Emissions dans l'Air Intérieur (selon ISO 16 000)	Pas de composés CMR classes 1 et 2 (selon arrêté du 30/04/2009)
Teneur en COV (selon Directive 2004-42/CE)	Valeur limite UE pour ce produit (cat A/a) : 30 g/l) Ce produit contient au maximum 20 g/l COV Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants éventuels
Production	Toutes nos usines Françaises sont certifiées ISO 14 001 Nos points de distribution sont à moins de 800 km de vos chantiers
Certification Construction	**ÉVOLUTEX SATIN** est éligible aux certifications : **LEED, HQE, BREEAM®**
Fiche de Données de Sécurité	Consulter la FDS sur : - **www.quickfds.fr** - **www.seigneurie.com**
Fiche de Données Environnementales et Sanitaires	Consulter la FDES sur : - **www.inies.com** - **www.seigneurie.com**
Déclaration Environnementale	Consultable sur : **www.declaration.environnementale.gouv.fr**

Caractéristiques générales

Aspect en pot
Pâte onctueuse

Aspect du feuil sec
Satiné, poché.

Teintes
- En stock : blanc.
- En machine à teinter : Toutes teintes du nuancier Chromatic®.

Masse volumique
(en kg/dm³)
- 1,38 ± 0,05 (norme EUR PL 004)

Extrait sec
En blanc
En poids (norme EUR PL 005) : 57 ± 2 %.
En volume (théorique) : 43 ± 2 %.

Temps de séchage
(à 23 °C - 50 % HR)
- Sec hors poussière : 2 heures.
- Redoublable : 6 heures.

Rendement
- Supports lisses : 12 à 14 m²/litre/couche.
- Toiles de verre : 7 à 9 m²/litre/couche.

Brillant spéculaire
15 % environ sous 60° d'angle.

Résistance à l'abrasion humide
- Norme NF EN 13300 : classe 2 (perte d'épaisseur du film > 5 µm et < 20 µm, après 200 cycles).

Conditionnement
5 litres et 15 litres.

Conservation
- 12 mois dans son emballage d'origine, non entamé et fermé.
- Conserver à l'abri du gel et des fortes températures.

Seigneurie PEINTURES & REVETEMENTS

ÉVOLUTEX SATIN

Mise en œuvre

Mai 2015

Processus

IMPRESSION	1 couche de PRACTI PRIM ou PRINTOPRIM ou MUROPRIM ou IMPRIMA (par exemple sur plâtre et dérivés neufs)
FINITION	2 couches d'ÉVOLUTEX SATIN

Se reporter aux fiches techniques correspondantes.

Supports et fonds, préparation

Supports
- Conformes à la norme NF DTU 59.1.
  Plâtres, bois, enduits, neufs ou anciens, recouverts ou non d'anciennes peintures ou d'anciens papiers peints.
- Une reconnaissance préalable est nécessaire pour déterminer la nature des préparations et la couche d'impression éventuelle.

Travaux préparatoires
- Conformes à la norme NF DTU 59.1.
- Protéger les métaux par un primaire approprié (FREITAMÉTAL, FREITACROCH).

Applications

Matériel d'application
- Brosse.
- Rouleau polyamide texturé 12 mm (sur toile de verre, préférer le rouleau polyamide texturé 18 mm).
- Pistolet.

Dilution
- Prêt à l'emploi sur fond imprimé.
- 2 à 3 % d'eau sur fond non imprimé.
- Pistolet : nous consulter.

Mise à la teinte
Par mélange avec nos colorants universels (2 % maximum) ou en machine à teinter avec nos colorants Absolu System®.

Nettoyage du matériel
A l'eau ou aux solvants si le produit a séché.

Précautions d'emploi
- Conditions d'application conformes à la norme NF DTU 59.1.
- Température d'application du produit et du support, supérieure à 8 °C et humidité relative inférieure à 65 %.

Caractéristiques réglementaires

Classification AFNOR
NF T 36005 Famille I - Classe 4a 7b2

Hygiène et sécurité
- Produit en phase aqueuse, non soumis à étiquetage.

PPG AC - France
Immeuble Les Fontaines. 10, rue Henri-Sainte-Claire-Deville. 92565 Rueil-Malmaison Cedex

Les informations contenues dans la présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Réseau Canopé - Ressources pédagogiques - Usages réservés aux sujets d'Examens nationaux - Reproduction et diffusion interdites sans autorisation préalable

BP Peinture-Revêtements	Code	Session 2017	DOSSIER TECHNIQUE
Épreuve : E1 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage	**Durée : 4 H 30**	**Coefficient : 4**	**DT 11/18**

ZOLPAN

N° 4043
01 / 2015

MAOLINE

**Impression opacifiante régulatrice d'absorption.
Multiusages 2 en 1 (impression / finition).**

PHASE AQUEUSE

EXT INT

FDES vérifiée

A+

NF PEINTURES, VERNIS ET PRODUITS CONNEXES – NF 130

DESTINATION

Produit multiusages 2 en 1 (impression / finition) .

Aspect blanc mat, tendu à pommelé fin selon l'outil utilisé.

L'usage de **MAOLINE** en impression permet d'isoler et régulariser l'absorption des fonds poreux pour faciliter l'application des finitions et limiter les risques d'embus.

MAOLINE est recouvrable par toute finition peinture ou revêtement décoratif en phase aqueuse ou solvant, papier peint et revêtement mural.

L'utilisation multicouche de **MAOLINE** permet par ailleurs d'obtenir une finition courante en travaux neufs et d'entretien (intérieur).

Produit **NF** Env. conjuguant efficacité et écologie, **MAOLINE** représente une véritable alternative aux produits solvantés traditionnels notamment en travaux d'intérieur en **ERP** (établissements recevant du public), opérations **HQE**, habitations particulières et plus généralement dans tous les secteurs d'activité sensibles aux produits solvant et/ou à exigences d'hygiène élevées comme ceux de la santé ou de l'enseignement.

SUPPORTS

- Plâtres et dérivés, cloisons sèches.
- Béton et dérivés.
- Enduits pelliculaires type **CILD**.
- Matières plastiques rigides (essai préalable).
- Bois et dérivés, métaux (intérieur).
- Anciennes peintures adhérentes en bon état.

NOTA : En usage extérieur, le recouvrement par une finition doit être réalisé rapidement.

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES

- Produit 2 en 1 (impression / finition).
- Bonne opacité, blancheur.
- Régularise au mieux les différences d'absorption du support.
- Accroît le rendement des finitions peintures et évite les phénomènes de nuançage.
- Insaponifiable et microporeuse.
- Additivé antirouille (tête de clous, agrafes).
- Facile d'emploi (glisse, bonne répartition du produit, sans coulures).
- Rapidité de séchage, recouvrable dans la journée.
- Produit sans odeur de solvant, idéal pour tous travaux en locaux occupés.
- Compatible avec toutes colles papiers peints et revêtements muraux.
- Facilite le décollement des papiers peints.

CARACTÉRISTIQUES D'IDENTIFICATION

Selon normes officielles en vigueur ou, à défaut, selon normes internes.

Présentation	Peinture onctueuse.
Extrait sec	En poids : 65 ± 2 %. En volume : 45 ± 2 %.
Densité	1,55 ± 0,05.
Point éclair	Sans objet.
Taux de COV	30 g / l maximum. Valeur limite **UE** pour ce produit (cat A / g) : 30 g / l. (2010).
Séchage (20°C, 65 % HR)	Sec : 30 min. Recouvrable : 2 h par finition aqueuse. 4 h par finition solvant. *Le séchage est retardé par temps froid et humide.*
Rendement	10 à 12 m² / l selon nature et état de surface du support.
Classification	**NF T36-005 :** Famille I Classe 7b2. **NF Env :** Conforme aux exigences de la marque en blanc et teintes. **Émissions dans l'air intérieur*** : A+. * Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).
Teintes	Blanc. Peut être teinté par ajout de colorants universels sans dépasser 3 %.
Conditionnement	1 L - 5 L - 16 L.

MISE EN ŒUVRE

Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes / DTU en vigueur.

Préparation des fonds

Les fonds doivent être sains, secs, cohérents et propres à l'application.

- **Fonds bruts :** égrenage, brossage, dépoussiérage soigné.
- **Fonds peints :** élimination des parties non adhérentes, lessivage, matage des surfaces brillantes, essuyage soigné, séchage.
- **Fonds difficiles :** préférer **MAOPRIMER**.

Travaux d'enduisage et de révision des supports selon état de finition recherché.

Application du produit

Processus

1 à 2 couches régulières selon usage (impression ou multicouche).

Matériel

Rouleau antigouttes microfibres 10 mm, brosse, pistolet buse (15 à 17 ‰).

Dilution

Produit prêt à l'emploi.

Jusqu'à 5 % d'eau sur fonds absorbants ou en application mécanisée.

Nettoyage du matériel

EAU, immédiatement après usage.

Conditions d'application

- Température ambiante et de support supérieure à 8°C (précautions si T > 35°C).
- Humidité relative inférieure à 70 %.
- Temps sec, à l'abri du vent violent et du rayonnement direct du soleil.

CONSERVATION

- 24 mois en emballage d'origine non entamé.
- Conserver à l'abri du gel et des températures supérieures à 35°C..

SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT ET SANITAIRE

Documents à consulter

- Étiquette informative de sécurité sur l'emballage.
- Fiche de Données de Sécurité sur **INTERNET** : **www.zolpan.fr**
- Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) « Produits d'impression et fixateurs en phase aqueuse » sur **INTERNET** : **www.inies.fr**

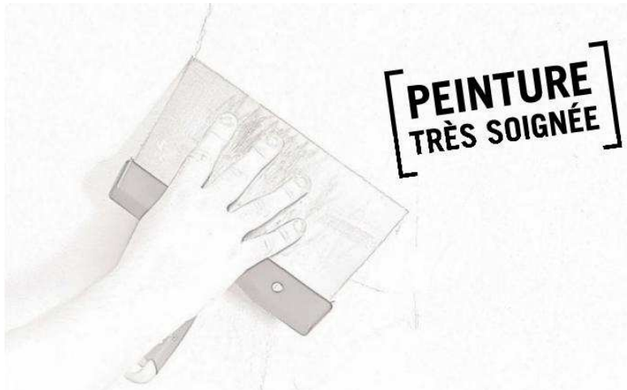
NOTE IMPORTANTE SUR LES FICHES TECHNIQUES ZOLPAN : Annule et remplace les éditions antérieures. Il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les informations contenues dans cette notice n'ont qu'une portée indicative et ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter.

ZOLPAN

Zolpan sas : 17 quai Joseph Gillet - 69316 Lyon cedex 04 - Tél : 04 72 10 70 60 - Fax : 04 72 10 70 73
www.zolpan.fr - SIREN : 972 503 387 - N° RCS : 972 503 387 RCS LYON - CAPITAL SOCIAL : 6 127 440 €

Réseau Canopé – Ressources de l'enseignement professionnel – Sujets d'Examens Nationaux

BP Peinture-Revêtements	Code	Session 2017	DOSSIER TECHNIQUE
Épreuve : E1 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage	Durée : 4 H 30	Coefficient : 4	DT 12/18



PEINTURE
TRÈS SOIGNÉE

CACHET BLEU NFE

ENDUIT DE FINITION GAIN DE TEMPS



- IDÉAL EN RATISSAGE ET BOUCHAGE-PORAGE
- EXCELLENTE GLISSE
- SANS SURÉPAISSEUR ET SANS ARRACHEMENT
- HAUT POUVOIR COUVRANT

USAGE

Enduit de finition gain de temps en poudre, intérieur, pour application manuelle.

SUPPORTS

CACHET BLEU NFE s'applique sur supports neufs ou rénovés, bruts ou peints :
- Plâtre, carreaux de plâtre, plaques de plâtre,
- Anciens fonds peints,
- Tous types d'enduits,
- Ciment, béton.

RECOUVREMENT

CACHET BLEU NFE est recouvrable par tous types de peintures et revêtements muraux.

CARACTÉRISTIQUES physiques et techniques

CACHET BLEU NFE : enduit en poudre à base de produits de carrières sélectionnés et de liant.
- Caractérisation (NFT 36-005) : famille III-3
- Codification (EN 16-566) : $G_3S_iV_0W_0A_0C_0R_0$
- Taux de gâchage : 42% d'eau (soit 0,42 l d'eau pour 1 kg de poudre)
- Épaisseur d'application : jusqu'à 2 mm localement
- Consommation : 250 à 350 g/m²
- Temps d'utilisation : 24 heures
- Redoublement : dès que l'enduit est sec
- Recouvrement : 8 à 12 heures en moyenne (après séchage complet)
- Couleur : blanc
- White Index : 75
- Dureté shore : 80
- Adhérence enduit/support (EN 16-566) : > 0.5 MPa

CONDITIONS d'utilisation et de stockage

- Matériel de mise en œuvre : lame à enduire, lisseuse.
- Nettoyage des outils : les résidus d'enduit s'enlèvent après séchage en frottant, l'utilisation d'eau n'est pas une nécessité.
- Conservation de l'enduit : produit garanti 12 mois, facture d'achat faisant foi, dans son emballage d'origine fermé et stocké à l'abri de l'humidité.

CONDITIONNEMENT

- Étui de 1 kg.
- Sacs de 5 kg, 15 kg et 25 kg.

Enduits de peinture - NF 446
www.ecolabels.fr

RECOMMANDATIONS et précautions d'emploi

- Ne pas appliquer **CACHET BLEU NFE** sur du polystyrène, ni sur des revêtements collés, ni à l'extérieur.
- Ne pas appliquer à une température < 8 °C et > 35 °C et un taux d'hygrométrie > 70%.
- Ne pas appliquer sur des fonds surchauffés.
- Ne pas appliquer sur des fonds humides.
- Il est conseillé de ne pas rebattre la pâte lorsqu'elle commence à durcir.

PRÉPARATION DES FONDS

- Les supports seront préparés conformément aux DTU.
- Les fonds doivent être durs, cohésifs, propres, sains et secs.

DOCUMENTS NORMATIFS à consulter

- EN 16-566 : enduits de peinture pour travaux intérieurs et/ou extérieurs.
- NFT 36-005 : caractérisation des produits peintures.
- DTU 59.1 (NFP 74-201) : travaux de peinture des bâtiments.
- DTU 59.4 (NFP 74-204) : mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

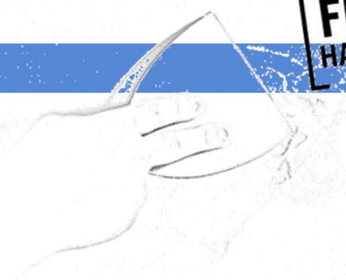
- Pas d'étiquetage de danger.
- FDS disponible sur quickfds.com ou toupretpro.com.

Les informations sur la fiche technique, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale de **CACHET BLEU NFE** sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience de la société **TOUPRET**. Le produit doit être mis en œuvre conformément aux règles de l'art et suivant nos recommandations. Les informations sont données pour des applications réalisées à 20°C, 50% d'hygrométrie et sur des supports normalement absorbants.
Les temps sont donnés à titre indicatif et dépendent du support, de l'épaisseur appliquée et des conditions ambiantes.

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR A+ (A+ A B C)

Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

TOUPRET SA - 24 rue du 14 juillet - 91813 CORBEIL ESSONNES Cedex - RCS Evry B 964 201 859 – Mise à jour mars 2015



FINITION
HAUTE QUALITÉ

LE REBOUCHEUR

ENDUIT DE REBOUCHAGE



- SANS RETRAIT
- EXCELLENTE GLISSE
- FINIT À ZÉRO : NE RAYE PAS
- PONÇAGE FACILE

USAGE

Enduit de rebouchage en poudre, intérieur, pour application manuelle.

SUPPORTS

LE REBOUCHEUR s'applique sur supports neufs ou rénovés, bruts ou peints :
- Plâtre, carreaux de plâtre, plaques de plâtre,
- Anciens fonds peints,
- Ciment, béton, béton cellulaire, parpaings, briques, pierres.

RECOUVREMENT

LE REBOUCHEUR est recouvrable par tous types d'enduits, peintures et revêtements muraux.

CARACTÉRISTIQUES physiques et techniques

LE REBOUCHEUR : enduit en poudre à base de plâtre, de produits de carrières sélectionnés et de liant cellulosique.
- Caractérisation (NFT 36-005) : famille III-3
- Codification (EN 16-566) : $G_3S_2V_0W_0A_0C_0R_0$
- Taux de gâchage : 50% d'eau (soit 0,5 l d'eau pour 1 kg de poudre)
- Épaisseur d'application : sans limite
- Consommation : 1 kg de poudre comble 1,1 l
- Temps d'utilisation : 30 à 40 minutes
- Redoublement : dès que l'enduit est sec
- Recouvrement : 12 à 24 heures en moyenne (après séchage complet)
- Couleur : blanc
- White Index : 65
- Dureté shore : 80
- Adhérence enduit/support (EN 16-566) : > 0.5 MPa

CONDITIONS d'utilisation et de stockage

- Matériel de mise en œuvre : couteau à reboucher, lame à enduire ou lisseuse.
- Nettoyage des outils : les résidus d'enduit s'enlèvent après séchage en frottant, l'utilisation d'eau n'est pas une nécessité.
- Conservation de l'enduit : produit garanti 12 mois, facture d'achat faisant foi, dans son emballage d'origine fermé et stocké à l'abri de l'humidité.

CONDITIONNEMENT

- Étui de 1kg.
- Sacs de 5 kg, 15 kg et 25 kg.

Enduits de peinture - NF 446
www.ecolabels.fr

RECOMMANDATIONS et précautions d'emploi

- Ne pas appliquer **LE REBOUCHEUR** sur du polystyrène, ni sur des revêtements collés, ni à l'extérieur.
- Ne pas appliquer à une température < 8 °C et > 35 °C et un taux d'hygrométrie > 70%.
- Ne pas appliquer sur des fonds surchauffés.
- Ne pas appliquer sur des fonds humides.
- Il est conseillé de ne pas rebattre la pâte lorsqu'elle commence à durcir.

PRÉPARATION DES FONDS

- Les supports seront préparés conformément aux DTU.
- Les fonds doivent être durs, cohésifs, propres, sains et secs.

DOCUMENTS NORMATIFS à consulter

- EN 16-566 : enduits de peinture pour travaux intérieurs et/ou extérieurs.
- NFT 36-005 : caractérisation des produits peintures.
- DTU 59.1 (NFP 74-201) : travaux de peinture des bâtiments.
- DTU 59.4 (NFP 74-204) : mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- Pas d'étiquetage de danger.
- FDS disponible sur quickfds.com ou toupretpro.com.

Les informations sur la fiche technique, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale de **LE REBOUCHEUR** sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience de la société **TOUPRET**. Le produit doit être mis en œuvre conformément aux règles de l'art et suivant nos recommandations. Les informations sont données pour des applications réalisées à 20°C, 50% d'hygrométrie et sur des supports normalement absorbants.
Les temps sont donnés à titre indicatif et dépendent du support, de l'épaisseur appliquée et des conditions ambiantes.

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR A+ (A+ A B C)

Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

TOUPRET SA - 24 rue du 14 juillet - 91813 CORBEIL ESSONNES Cedex - RCS Evry B 964 201 859 – Mise à jour mars 2015

Base nationale des Sujets d'Examen de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

BP Peinture-Revêtements	Code	Session 2017	DOSSIER TECHNIQUE
Épreuve : E1 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage	Durée : 4 H 30	Coefficient : 4	DT 13/18

EXTRAITS BATIPRIX®

Code	Unité	Désignation des ouvrages	MAIN-D'ŒUVRE Temps moyen	MAIN-D'ŒUVRE M.-O.+ charges sociales 4 x 23.84€	FOURNITURES Unité	FOURNITURES Quantité	FOURNITURES Prix unitaires	FOURNITURES Fournitures principales et annexes 7 x 8	Déboursé sec 5 + 9	Prix de revient 10 x 1.260	Fournitures et mise en œuvre 11 x 1.111
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
		TRAVAUX PREPARATOIRES **SUBJECTILE PLATRE HORIZONTAL OU INCLINE** **Brossage** à sec									
55 03 03 03 003	M2	• Sur parement uniforme TOTAL	0.055	1.31					1.31	1.65	1.83
55 03 03 03 006	M2	• Sur parement ouvragé TOTAL	0.073	1.74					1.74	2.19	2.43
		Egrenage et époussetage.									
55 03 03 03 003	M2	• Sur parement uniforme TOTAL	0.044	1.05					1.05	1.32	1.47
55 03 03 06 006	M2	• Sur parement ouvragé TOTAL	0.053	1.26					1.26	1.59	1.77
		Joints entre plaques de plâtre									
55 03 03 15 003	M2	• Révision des joints ENDUIT EN POUDRE TOTAL	0.060	1.43	KG	0.200	0.87	0.17 0.17	1.60	2.02	2.24
55 03 03 15 006	M2	• Façon de joints BANDE A JOINTS ENDUIT EN POUDRE TOTAL	0.130	3.10	ML KG	1.400 0.330	0.11 0.87	0.15 0.29 0.44	3.54	4.46	4.96
		Ponçage manuel.									
55 03 03 30 003	M2	• Sur parement uniforme PAPIER ABRASIF A SEC TOTAL	0.060	1.43	U	0.200	0.29	0.06 0.06	1.49	1.88	2.09
55 03 03 30 006	M2	• Sur parement ouvragé PAPIER ABRASIF A SEC TOTAL	0.080	1.91	U	0.300	0.29	0.09 0.09	2.00	2.52	2.80
		SUBJECTILE PLATRE VERTICAL **Brossage** à sec									
55 03 06 03 003	M2	• Sur parement uniforme TOTAL	0.050	1.19					1.19	1.50	1.67
55 03 06 03 006	M2	• Sur parement ouvragé TOTAL	0.067	1.60					1.60	2.02	2.24
		Egrenage et époussetage.									
55 03 06 06 003	M2	• Sur parement uniforme TOTAL	0.040	0.95					0.95	1.20	1.33
55 03 06 06 006	M2	• Sur parement ouvragé TOTAL	0.048	1.14					1.14	1.44	1.60
		Joints entre plaques de plâtre									
55 03 06 15 003	M2	• Révision des joints ENDUIT EN POUDRE TOTAL	0.055	1.31	KG	0.200	0.87	0.17 0.17	1.48	1.86	2.07
55 03 06 15 006	M2	• Façon de joints BANDE A JOINTS ENDUIT EN POUDRE TOTAL	0.110	2.62	ML KG	1.400 0.330	0.11 0.87	0.15 0.29 0.44	3.06	3.86	4.29
		Ponçage manuel.									
55 03 06 30 003	M2	• Sur parement uniforme PAPIER ABRASIF A SEC TOTAL	0.054	1.29	U	0.200	0.29	0.06 0.06	1.35	1.70	1.89
55 03 06 30 006	M2	• Sur parement ouvragé PAPIER ABRASIF A SEC TOTAL	0.070	1.67	U	0.300	0.29	0.09 0.09	1.76	2.22	2.47
		TRAVAUX D'APPRET Les impressions et primaires sont comptés (à la couche). **SUBJECTILE PLATRE HORIZONTAL OU INCLINE** **Impression en phase aqueuse**									
55 09 03 03 003	M2	• A la brosse sur parement ouvragé IMPRESSION TOTAL	0.220	5.24	L	0.120	8.89	1.07 1.07	6.31	7.95	8.83

Réseau Canopé Les Sujets d'Examen Bases nationales

BP Peinture-Revêtements	Code	Session 2017	DOSSIER TECHNIQUE
Épreuve : E1 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage	**Durée : 4 H 30**	**Coefficient : 4**	**DT 14/18**

Code	Unité	Désignation des ouvrages	MAIN-D'ŒUVRE		FOURNITURES				Déboursé sec	Prix de revient	Fournitures et mise en œuvre
			Temps moyen	M.-O.+ charges sociales 4 x 23.84€	Unité	Quantité	Prix unitaires	Fournitures principales et annexes 7 x 8	5 + 9	10 x 1.260	11 x 1.111
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
		SUBJECTILE PLATRE HORIZONTAL OU INCLINE *(Suite)*									
		Impression en phase aqueuse									
55 09 03 03 006	M2	• Au rouleau sur parement uniforme IMPRESSION			L	0.100	8.89	0.89			
		TOTAL	0.120	2.87				0.89	3.75	4.73	5.26
		Rebouchage									
55 09 03 09 003	M2	• Enduit à l'eau sur parement uniforme ENDUIT A L'EAU TRES FIN			KG	0.100	2.00	0.20			
		PAPIER ABRASIF SEC			U	0.150	0.29	0.04			
		TOTAL	0.080	1.91				0.24	2.15	2.71	3.01
55 09 03 09 006	M2	• Enduit à l'eau sur parement ouvragé ENDUIT A L'EAU TRES FIN			KG	0.150	2.00	0.24			
		PAPIER ABRASIF SEC			U	0.200	0.29	0.06			
		TOTAL	0.100	2.38				0.30	2.68	3.38	3.76
55 09 03 09 009	M2	• Enduit glycérophtalique sur parement uniforme ENDUIT GLYCERO GRAS			KG	0.150	6.09	0.91			
		PAPIER ABRASIF SEC			U	0.200	0.29	0.06			
		TOTAL	0.100	2.38				0.97	3.35	4.22	4.69
		Enduit non repassé, compris ponçage et époussetage									
55 09 03 15 003	M2	• Enduit à l'eau sur parement uniforme ENDUIT A L'EAU TRES FIN			KG	0.500	2.00	1.00			
		PAPIER ABRASIF SEC			U	0.200	0.29	0.06			
		TOTAL	0.200	4.77				1.06	5.83	7.35	8.17
55 09 03 15 006	M2	• Enduit à l'eau sur parement ouvragé ENDUIT A L'EAU TRES FIN			KG	0.660	2.00	1.32			
		PAPIER ABRASIF SEC			U	0.300	0.29	0.09			
		TOTAL	0.260	6.20				1.41	7.61	9.59	10.65
55 09 03 15 009	M2	• Enduit glycérophtalique sur parement uniforme ENDUIT GLYCERO GRAS			KG	0.400	6.09	2.44			
		PAPIER ABRASIF SEC			U	0.300	0.29	0.09			
		TOTAL	0.250	5.96				2.53	8.49	10.70	11.89
		Enduit repassé, compris double ponçage et époussetage									
55 09 03 18 003	M2	• Enduit à l'eau sur parement uniforme ENDUIT A L'EAU TRES FIN			KG	0.850	2.00	1.70			
		PAPIER ABRASIF SEC			U	0.300	0.29	0.09			
		TOTAL	0.300	7.15				1.79	8.94	11.26	12.51
55 09 03 18 006	M2	• Enduit à l'eau sur parement ouvragé ENDUIT A L'EAU TRES FIN			KG	0.900	2.00	1.80			
		PAPIER ABRASIF SEC			U	0.400	0.29	0.12			
		TOTAL	0.400	9.54				1.92	11.46	14.44	16.04
55 09 03 18 009	M2	• Enduit glycérophtalique sur parement uniforme ENDUIT GLYCERO GRAS			KG	0.600	6.09	3.65			
		PAPIER ABRASIF SEC			U	0.400	0.29	0.12			
		TOTAL	0.390	9.30				3.77	13.07	16.47	18.30
		SUBJECTILE PLATRE VERTICAL									
		Impression en phase aqueuse									
55 09 06 03 006	M2	• Au rouleau sur parement uniforme IMPRESSION			L	0.100	8.89	0.89			
		TOTAL	0.110	2.62				0.89	3.51	4.42	4.91
		Rebouchage									
55 09 06 09 003	M2	• Enduit à l'eau sur parement uniforme ENDUIT A L'EAU TRES FIN			KG	0.100	2.00	0.20			
		PAPIER ABRASIF SEC			U	0.150	0.29	0.04			
		TOTAL	0.070	1.67				0.24	1.91	2.41	2.68
55 09 06 09 006	M2	• Enduit à l'eau sur parement ouvragé ENDUIT A L'EAU TRES FIN			KG	0.150	2.00	0.24			
		PAPIER ABRASIF SEC			U	0.200	0.29	0.06			
		TOTAL	0.090	2.15				0.30	2.45	3.09	3.43
55 09 06 09 009	M2	• Enduit glycérophtalique sur parement uniforme ENDUIT GLYCERO GRAS			KG	0.150	6.09	0.91			
		PAPIER ABRASIF SEC			U	0.200	0.29	0.06			
		TOTAL	0.090	2.15				0.97	3.12	3.93	4.37
		Enduit non repassé, compris ponçage et époussetage									
55 09 06 15 003	M2	• Enduit à l'eau sur parement uniforme ENDUIT A L'EAU TRES FIN			KG	0.500	2.00	1.00			
		PAPIER ABRASIF SEC			U	0.200	0.29	0.06			
		TOTAL	0.180	4.29				1.06	5.35	6.74	7.49
55 09 06 15 006	M2	• Enduit à l'eau sur parement ouvragé ENDUIT A L'EAU TRES FIN			KG	0.660	2.00	1.32			
		PAPIER ABRASIF SEC			U	0.300	0.29	0.09			
		TOTAL	0.230	5.48				1.41	6.89	8.68	9.64
55 09 03 15 009	M2	• Enduit glycérophtalique sur parement uniforme ENDUIT GLYCERO GRAS			KG	0.400	6.09	2.44			
		PAPIER ABRASIF SEC			U	0.300	0.29	0.09			
		TOTAL	0.220	5.24				2.53	7.77	9.79	10.88

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

BP Peinture-Revêtements	Code	Session 2017	DOSSIER TECHNIQUE
Épreuve : E1 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage	Durée : 4 H 30	Coefficient : 4	DT 15/18

Code	Unité	Désignation des ouvrages		MAIN-D'ŒUVRE Temps moyen	MAIN-D'ŒUVRE M.-O.+ charges sociales 4 x 23.84€	FOURNITURES Unité	FOURNITURES Quantité	FOURNITURES Prix unitaires	FOURNITURES Fournitures principales et annexes 7 x 8	Déboursé sec 5 + 9	Prix de revient 10 x 1.260	Fournitures et mise en œuvre 11 x 1.111
1	2	3		4	5	6	7	8	9	10	11	12
		SUBJECTILE PLATRE VERTICAL *(Suite)* **Enduit repassé,** compris double ponçage et époussetage										
55 09 06 18 003	M2	• Enduit à l'eau sur parement uniforme	ENDUIT A L'EAU TRES FIN PAPIER ABRASIF SEC TOTAL	0.270	6.44	KG U	0.850 0.300	2.00 0.29	1.70 0.09 1.79	8.23	10.37	11.52
55 09 06 18 006	M2	• Enduit à l'eau sur parement ouvragé	ENDUIT A L'EAU TRES FIN PAPIER ABRASIF SEC TOTAL	0.360	8.58	KG U	0.900 0.400	2.00 0.29	1.80 0.12 1.92	10.50	13.23	14.70
55 09 06 18 009	M2	• Enduit glycérophtalique sur parement uniforme	ENDUIT GLYCERO GRAS PAPIER ABRASIF SEC TOTAL	0.350	8.34	KG U	0.600 0.400	6.09 0.29	3.65 0.12 3.77	12.11	15.26	16.95
		TRAVAUX DE FINITION PEINTURE Les couches de finition sont comptées (à la couche). **SUBJECTILE PLATRE, MACONNERIE, BOIS ET DERIVES, ANCIEN FOND A PEINDRE, HORIZONTAL OU INCLINE** **Peinture mate en phase aqueuse,** compris léger ponçage.										
55 33 03 09 003	M2	• A la brosse sur parement uniforme lisse	PEINTURE MATE PAPIER ABRASIF SEC TOTAL	0.170	4.05	L U	0.170 0.100	6.27 0.29	1.07 0.03 1.10	5.15	6.49	7.21
55 33 03 09 030	M2	• Au rouleau sur parement uniforme	PEINTURE MATE PAPIER ABRASIF SEC TOTAL	0.130	3.10	L U	0.200 0.100	6.27 0.29	1.25 0.03 1.28	4.38	5.52	6.13
		Peinture satinée en phase aqueuse, compris léger ponçage.										
55 33 03 30 003	M2	• A la brosse sur parement uniforme lisse	PEINTURE SATINEE PAPIER ABRASIF SEC TOTAL	0.170	4.05	L U	0.200 0.100	8.19 0.29	1.64 0.03 1.67	5.72	7.21	8.01
55 33 03 30 030	M2	• Au rouleau sur parement uniforme	PEINTURE MSATINEE PAPIER ABRASIF SEC TOTAL	0.130	3.10	L U	0.240 0.100	8.19 0.29	1.97 0.03 2.00	5.10	6.43	7.14
		SUBJECTILE PLATRE, MACONNERIE, BOIS ET DERIVES, ANCIEN FOND A PEINDRE, VERTICAL **Peinture mate en phase aqueuse,** compris léger ponçage.										
55 33 12 09 003	M2	• A la brosse sur parement uniforme lisse	PEINTURE MATE PAPIER ABRASIF SEC TOTAL	0.150	3.58	L U	0.170 0.100	6.27 0.29	1.07 0.03 1.10	4.68	5.90	6.55
55 33 12 09 030	M2	• Au rouleau sur parement uniforme	PEINTURE MATE PAPIER ABRASIF SEC TOTAL	0.120	2.86	L U	0.200 0.100	6.27 0.29	1.25 0.03 1.28	4.14	5.22	5.80
		Peinture satinée en phase aqueuse, compris léger ponçage.										
55 33 12 30 003	M2	• A la brosse sur parement uniforme lisse	PEINTURE SATINEE PAPIER ABRASIF SEC TOTAL	0.150	3.58	L U	0.200 0.100	8.19 0.29	1.64 0.03 1.67	5.25	6.62	7.35
55 33 12 30 030	M2	• Au rouleau sur parement uniforme	PEINTURE MSATINEE PAPIER ABRASIF SEC TOTAL	0.120	2.86	L U	0.240 0.100	8.19 0.29	1.97 0.03 2.00	4.86	6.12	6.80
		TRAVAUX DE FINITION PAPIER PEINT, REVETEMENT, TISSU **POSE SEULE DE REVETEMENT MURAL** **Toile de verre,** en fourniture et pose à joints vifs, compris découpes et arasements.										
55 48 06 21 005	M2	• Toile (120 gr/m²) sur paroi uniforme	TOILE A PEINDRE COLLE VINYLIQUE TOTAL	0.180	4.29	M2 KG	1.050 0.200	1.84 1.91	1.93 0.38 2.31	6.60	8.32	9.24
55 48 06 21 017	M2	• Toile (190 gr/m²) sur paroi uniforme	TOILE A PEINDRE COLLE VINYLIQUE TOTAL	0.220	5.24	M2 KG	1.050 0.300	2.57 1.91	2.70 0.57 3.27	8.51	10.72	11.91

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

BP Peinture-Revêtements	Code	Session 2017	DOSSIER TECHNIQUE
Épreuve : E1 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage	**Durée : 4 H 30**	**Coefficient : 4**	**DT 16/18**

EXTRAITS DU DTU 59.1

Tableau 14 : Subjectiles bois et dérivés – Travaux intérieurs (peinture)

Subjectile bois admis (voir 5.6)	**Qualité de surface**	**Peinture** [6]											
		Etat de finition recherché [1]			Brossage	Impression 3) 5)	Rebouchage	Ponçage	Enduit non repassé	Enduit repassé	Ponçage à sec	Couche intermédiaire	Révision	Couche de finition
		Mat	Satiné	Brillant *)										
Bois massif latté	Raboté	Finition C			X	X								X
Eléments plaqués MDF	Raboté et poncé	Finition B			X	X	X		X[4]		X	X		X
Panneaux de particules		Finition A			X	X	X	X		X[4]	X	X	X	X
Contreplaqués (voir 5.6.1)[2]														
Panneaux de fibres durs [2]	Brut	Finition C			X	X								X
	Poncé	Finition B			X	X	X				X	X		X
		Finition A			X	X	X	X		X	X	X	X	X

**) Dans les locaux très humides en conditions d'utilisation, les produits mis en œuvre doivent répondre aux exigences du tableau E.3, figurant en annexe E.*

1)La finition C et la finition B sont d'aspect poché. La finition A est d'aspect finement poché ou lisse. L'application de peinture en finition «tendue» ne s'exécute que pour des travaux de finition spécifique, sur prescription spéciale (voir paragraphe 6.6.1.3). D'autres aspects décoratifs peuvent être obtenus (voir paragraphe 3.2.2.2).

2) Les produits de masse volumique inférieure à 0,5 ne sont pas traités dans ce tableau.

3) L'impression peut être exécutée en atelier par un fabricant ou autre corps d'état concerné. En pareil cas, il est fait référence à l'article 4 du CSS.

4) Ces opérations nes'appliquent pas aux fenêtres et portes fenêtres.

5) L'impression des fonds de feuillure est effectuée avant la pose des vitrages ; les parcloses sont imprimées avant la livraison au peintre (voir 6.5.4.4).

6) Le maître d'ouvrage ou son représentant doit s'assurer que ce qu'il prescrit pour l'intérieur est compatible avec le système extérieur (voir paragraphe 6.5.4.4).

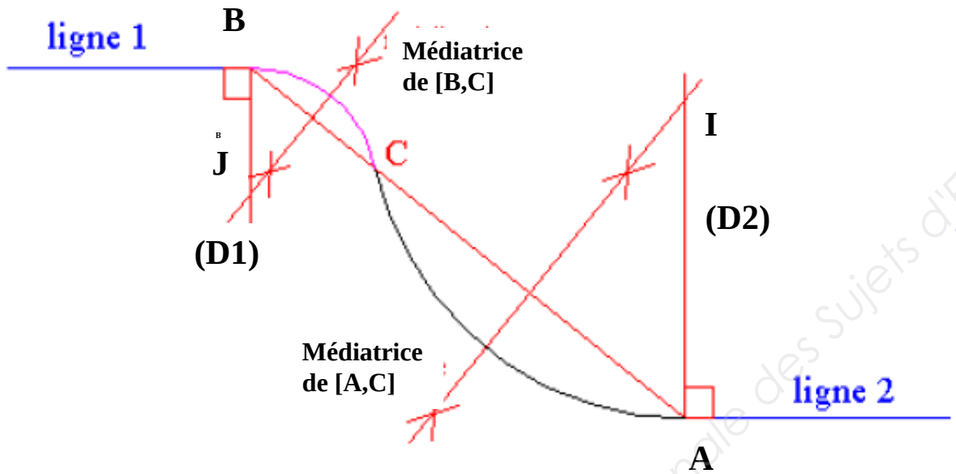
NOTE : Les joints sont considérés apparents ou habillés par un couvre joint.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

Tracé d'un arc reliant deux lignes parallèles

Cet arc permet de relier deux lignes parallèles au moyen de deux arcs tangents, égaux ou non.

Tracer dans l'ordre :
- La perpendiculaire (D2) en A
- La perpendiculaire (D1) en B
- La médiatrice de [A,C] coupant (D2) en I.
- La médiatrice de [B,C] coupant (D1) en J
- L'arc de centre I passant par A et C et de rayon [I,C].
- L'arc de centre J passant par B et C et de rayon [J,C].



AC différent de BC

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

BP Peinture-Revêtements	Code	Session 2017	DOSSIER TECHNIQUE
Épreuve : E1 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage	Durée : 4 H 30	Coefficient : 4	DT 18/18

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.